Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2019/2020

PROCÈS-VERBAL N°29

Réunion du mardi 04 février 2020

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour toutes les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

****

COUPES DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. – Saison 2019/2020
Appels à Candidature

Chaque fin de saison est marquée par les finales des Coupes de PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. des différentes compétitions régionales.
L'organisation de ces manifestations s'effectue en pleine collaboration entre la Ligue, le club et la Mairie d'accueil.
Les clubs souhaitant accueillir ces évènements sont invités faire acte de candidature auprès de la Ligue.
Les candidatures sont à adresser au Secrétaire Général.
Nous vous communiquons ci-dessous le planning des finales (sous réserve de modification) :

Catégories	Nb de finales	Nb de terrains nécessaires	Dates
SENIORS	1	1	Le mercredi 03 juin 2020
FEMININES (SENIORS FEM. - U18F -U15F) JEUNES (U14-U15-U16-U17-U18 – U20)	9	3	Samedi 06 juin 2020 Dimanche 07 juin 2020
FOOT ENTREPRISE ET CRITERIUM CDM / ANCIENS	4	2	Samedi 13 juin 2020 Dimanche 14 juin 2020

SENIORS – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL ID.F.

Calendrier des prochains tours :
1/4 de Finale : 05 avril 2020.
1/2 Finales : 10 mai 2020.
Finale : 03 juin 2020 (à confirmer).

1/8ème de Finale :

22231111 SAINT BRICE FC 1 / VAL YERRES CROSNE 1 du 08/02/2020
Ce match aura lieu match le dimanche 09/02/2020 à 14h30 sur le terrain n°3 du stade Léon Graffin de SAINT BRICE.
Accord des 2 clubs
Accord de la Commission.

22368149 VILLEMOMBLE SPORTS 1 / FRANCONVILLE FC 1 du 09/02/2020
Demande via Footclubs de VILLEMOMBLE SPORTS pour jouer le match au stade Claude RIPPERT de VILLEMOMBLE.
Accord de la Commission.

SENIORS - CHAMPIONNAT

21444460 SAINT BRICE FC 1 / NOISY LE SEC OL. 1 du 18/01/2020 (R1/A)
Reprise de dossier.

La Commission

après lecture des pièces versées au dossier (F.M.I., rapport et courriel de l'arbitre officiel, courriel de l'arbitre assistant officiel n°1, courriel de la Mairie de ST BRICE-SOUS-FORET, arrêté municipal de la ville de SAINT-SOUS-FORET, photos du terrain transmises par la Mairie de SAINT-BRICE-SOUS-FORET, courriel de NOISY LE SEC OL et de ST BRICE F.C.),

après réception et lecture du rapport de l'arbitre assistant officiel n°2,

considérant qu'en date du 17/01/2020, la Mairie de SAINT-BRICE-SOUS-FORET a pris un arrêté municipal de fermeture du terrain d'honneur du stade Léon Graffin en raison de l'impraticabilité de celui-ci,

considérant que l'arrêté municipal n'a pas été réceptionné par les services de la Ligue car celui-ci a été envoyé à une adresse Email erronée par la Mairie de SAINT-BRICE-SOUS-FORET,

considérant que le match n'a donc pas été reporté et que les 2 équipes et les 3 arbitres officiels se sont rendus sur place le jour du match,

considérant que les arbitres ont constaté sur place l'affichage d'un arrêté municipal interdisant l'accès et l'utilisation du terrain d'honneur du stade Léon Graffin du 18/01/2020 au 19/01/2020,

considérant que la rencontre ne s'est donc pas déroulée,

considérant que dans son rapport l'arbitre a indiqué que le terrain était, selon lui, nettement praticable,

considérant que dans leurs rapports, les arbitres assistants précisent que le déroulement du match aurait pu dégrader davantage l'état du terrain ; l'arbitre assistant n°1 ayant constaté que la pelouse présentait un aspect gorgé d'eau et instable à la marche sur une partie du terrain,

considérant que dans son courriel, le club de NOISY LE SEC OL. affirme que le terrain était praticable,

considérant que la Commission a donc interrogé la ville de SAINT-BRICE-SOUS-FORET pour avoir davantage d'explications sur la fermeture du terrain d'honneur,

considérant que la Mairie a transmis un Email en date du 16/01/2020 dans lequel le Directeur des services techniques informait le club de SAINT BRICE F.C. que ses services envisageaient la fermeture du terrain d'honneur jugeant celui-ci « trop humide, trop gras et serait trop dégradé par un match »,

considérant qu'il convient de tenir compte des éléments précités et du courriel de la Mairie du 16/01/2020 faisant état de son intention de fermer le terrain d'honneur dès le 16/01/2020,

par ces motifs,

. décide de reporter le match au 22/02/2020.

21444465 NOISY LE SEC OL. 1 / VINCENNES CO 1 du 01/02/2020 (R1/A)
Réception de l'arrêté Municipal de fermeture des installations.
Ce match est reporté au samedi 15/02/2020.

21447008 MEAUX ADOM 1 / CRETEIL US 3 du 02/02/2020 (R2/A)
Réception de l'arrêté Municipal de fermeture des installations.
Ce match est reporté au dimanche 23/02/2020.
Décision transmise au District du Val de Marne de Football pour le report du match de Coupe Départementale de CRETEIL US 3.

21447054 COURBEVOIE SPORTS 1 / GRIGNY US 1 du 22/03/2020 (R2/A)
Demande via Footclubs de COURBEVOIE SPORTS pour avancer le coup d'envoi du match à 14h30.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord de GRIGNY US qui doit parvenir au plus tard le vendredi 20/03/2020 – 12h00.

21446939 ADAMOIS OL. 1 / COURCOURONNES FC 1 du 02/02/2020 (R2/B)
Réception de l'arrêté Municipal de fermeture des installations.
Ce match est reporté au dimanche 09/02/2020.

21447244 MONTFERMEIL FC 1 / LIVRY GARGAN FC 1 du 26/04/2020 (R2/C)
Rappel :
Demande via Footclubs de MONTFERMEIL FC pour avancer le match au samedi 25/04/2020 à 18h00.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord de LIVRY GARGAN qui doit parvenir au plus tard le mardi 21/04/2020 – 12h00.

21447331 OZOIR FC 77 1 / VERSAILLES FC 78 2 du 02/02/2020 (R2/D)
Réception de l'arrêté Municipal de fermeture des installations.
Ce match est reporté au dimanche 09/02/2020.

21447333 HOUILLES AC 1 / TRAPPES ES 1 du 02/02/2020 (R2/D)
Réception de l'arrêté Municipal de fermeture des installations.
Ce match est reporté au dimanche 16/02/2020.
La Commission accuse réception du courriel et de la demande via Footclubs de TRAPPES ES sollicitant un report au 15/03/2020 (motif : absence éducateur) mais ne peut pas répondre favorablement à cette demande ; le motif de la demande de report n'étant pas recevable.
Courriel transmis à la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football pour suite à donner.

21447375 TRAPPES ES 1 / NANTERRE ES 1 du 26/04/2020 (R2/D)
La Commission prend note du courriel de la Municipalité de TRAPPES et de l'attestation d'indisponibilité des installations du stade Chansac jusqu'à 13h30.
Le coup d'envoi du match étant prévu à 15h00, la Commission demande au club de TRAPPES ES et à la Mairie de TRAPPES de lui préciser si les conditions seront réunies pour permettre le déroulement du match.
La Commission propose de décaler le match le match à 15h30 sous réserve de faisabilité avec le propriétaire des installations.

21447466 MEAUX ACADEMY 2 / TREMPLIN FOOT 1 du 02/02/2020 (R3/A)
Réception de l'arrêté Municipal de fermeture des installations.
Ce match est reporté au dimanche 09/02/2020 sur le terrain synthétique du stade Corazza (terrain n°3) de MEAUX.

21447730 MARLY LE ROI US 1 / PARISIS FC 1 du 02/02/2020 (R3/C)
Lecture de la Feuille de Match Informatique :
Match non joué pour cause de terrain impraticable sur place.
La Commission reporte le match au dimanche 16/02/2020 (possibilité de jouer le dimanche 09/02/2020 avec l'accord des 2 clubs).

21447861 NOISY LE SEC OL. 2 / GARGES FCM 1 du 02/02/2020 (R3/D)
Réception de l'arrêté Municipal de fermeture des installations.
Ce match est reporté au dimanche 09/02/2020.

21447865 TORCY PVM US 2 / GOUSSAINVILLE FC 1 du 16/02/2020 (R3/D)
La Commission,
Pris connaissance de la demande Footclubs et du courriel de TORCY PVM US pour avancer la rencontre à 12h30 sur le terrain n°2 du stade du Fremoy (synthétique) à TORCY,
Pris connaissance de la planification des rencontres le week-end des 15 et 16 février sur les installations du stade du Fremoy de TORCY,
Considérant qu'il s'agit d'une rencontre reportée,
Considérant que cette rencontre ne peut pas être déplacée sur le terrain synthétique sans que le coup d'envoi du match ne soit modifié (une rencontre de l'équipe U19 1 du club de TORCY PVM US évoluant en championnat National U19 étant prévue à 14h30),
Considérant que le club de TORCY PVM US précise que son équipe Seniors 1 évoluant en championnat N3 a une rencontre sur la pelouse (terrain n°1) du stade du Fremoy à TORCY le samedi 15/02/2020 et qu'il est peu probable que la Municipalité accepte la tenue d'une 2nde rencontre sur ce même terrain le lendemain,
Considérant les dispositions des articles 20.2 et 20.3 du RSG de la LPIFF,
Par ces motifs,
Emet un avis favorable à la demande de TORCY PVM US et fixe le match à 12h30 sur le terrain n°2 du stade du Fremoy (synthétique) à TORCY sous réserve de la réception d'une attestation de la Mairie indiquant que le terrain n°1 du stade du Fremoy (pelouse) ne pourra pas être utilisé le dimanche 16/02/2020.

U20 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL ID.F.

Calendrier des prochains tours :
1/4 de Finale : 05 avril 2020.
1/2 Finales : 10 mai 2020.
Finale : 07 juin 2020.

U20 - CHAMPIONNAT

Elite 2 / B
21456631 TRAPPES ES / ULIS CO du 26/04/2020
La Commission prend note du courriel de la Municipalité de TRAPPES et de l'attestation d'indisponibilité des installations du stade Chansac jusqu'à 13h30.
Le coup d'envoi du match étant prévu à 15h00, la Commission demande au club de TRAPPES ES et à la Mairie de TRAPPES de lui préciser si les conditions seront réunies pour permettre le déroulement du match.
La Commission propose de décaler le match le match à 15h30 sous réserve de faisabilité avec le propriétaire des installations.

U20 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité au club recevant (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel :
21456588 ARGENTEUIL RFC / CLAYE SOUILLY du 26/01/2020 (Elite / B)

U18 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL ID.F.

Calendrier des prochains tours :
1/4 de Finale : 05 avril 2020.
1/2 Finales : 10 mai 2020.
Finale : 07 juin 2020.

22291228 RED STAR FC 1 / SARCELLES AAS 1 du 09/02/2020
Suite à un problème de doublon pour l'équipe du RED STAR FC, la Commission reporte ce match au dimanche 16/02/2020.
Décision transmise au District de Seine Saint Denis de Football pour le report de la rencontre de Coupe Départementale de l'équipe du RED STAR FC.

22291225 VERSAILLES FC 78 1 / FONTENAY SOUS BOIS US 1 du 09/02/2020
Suite à un problème de doublon pour l'équipe de FONTENAY SOUS BOIS US, la Commission reporte ce match au dimanche 23/02/2020.
Décision transmise au District du Val de Marne de Football pour le report de la rencontre de Coupe Départementale de l'équipe de FONTENAY SOUS BOIS US.

U18 - CHAMPIONNAT

21451695 MANTOIS FC 78 1 / MEUDON AS 1 du 02/02/2020 (R1)
Réception de l'arrêté Municipal de fermeture des installations.
Ce match est reporté au dimanche 23/02/20200

21451957 VAL YERRES CROSNE A.F. 1 / SAINT DENIS US 1 du 02/02/2020 (R2/A)
La Commission,
Pris connaissance du courriel de VAL YERRES CROSNE AF et du rapport de l'arbitre officiel,
Considérant que le résultat saisi sur la feuille de match informatique est erroné,
Par ces motifs,
Entérine le résultat suivant :
VAL YERRES CROSNE AF = 4 buts.
SAINT DENIS US = 1 but.

21451965 POISSY A.S. 1 / VAL YERRES CROSNE A.F. 1 du 01/03/2020 (R2/B)
Rappel :
Suite à la décision de la C.R.D. du 08/01/2020 ayant infligé une suspension de terrain de 1 match ferme à l'équipe U18 1 de POISSY A.S., la Commission demande au club de POISSY A.S. de lui communiquer le nom et l'adresse du terrain de repli neutre pour jouer le match en objet.
L'attestation de mise à disposition du terrain par le propriétaire devra être transmise.

21452089 ROISSY EN BRIE US 1 / VITRY CA 1 du 02/02/2020 (R3/A)
Réception de l'arrêté Municipal de fermeture des installations.
Ce match est reporté au dimanche 09/02/2020 sur le terrain synthétique du stade Paul Bessuard à ROISSY EN BRIE (terrain n°2).

21452259 TRAPPES ES 1 / CERGY PONTOISE FC 1 du 26/04/2020 (R3/B)
La Commission prend note du courriel de la Municipalité de TRAPPES et de l'attestation d'indisponibilité des installations du stade Chansac jusqu'à 13h30.
Elle demande au club de TRAPPES ES de bien vouloir lui faire savoir les aménagements possibles pour ce match en terme de terrain et d'horaire afin qu'il puisse se dérouler le 26/04/2020.
A défaut, le match sera avancé au dimanche 05/04/2020.

21452353 BRETIGNY CS 2 / JOINVILLE RC 1 du 02/02/2020 (R3/C)
Lecture du rapport de l'arbitre officiel,
Pris note. Remerciements.
La Commission lui souhaite un prompt rétablissement.

21452354 NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / FONTENAY SOUS BOIS US 1 du 02/02/2020 (R3/C)
Lecture du rapport de l'arbitre Officiel et de la Feuille de Match informatique.
Match non joué pour cause de terrain impraticable déclaré par l'arbitre sur place.
La Commission reporte ce match au dimanche 16/02/2020 sur le terrain synthétique (terrain n°2) du stade Georges Foulon à NEUILLY SUR MARNE.
La Commission précise que les rencontres de niveau Régional sont prioritaire sur celles de niveau départemental et transmet la présente décision au district de Seine Saint Denis de Football pour suite à donner concernant le match en U16 D4 sur ce même terrain.

U18 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité au club recevant (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel :
21451687 SARCELLES AAS 1 / FLEURY FC 91 1 du 26/01/2020 (R1)

U17 REGIONAL – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Calendrier des prochains tours :
1/4 de Finale : 05 avril 2020.
1/2 Finales : 10 mai 2020.
Finale : 07 juin 2020.

U17 REGIONAL - CHAMPIONNAT

21453529 PARIS SAINT GERMAIN FC / SARCELLES AAS du 19/01/2020 (poule A)
Reprise de dossier,
La Commission,
Après lecture des pièces versées au dossier (F.M.I., rapport et courriel de l'arbitre officiel, courriel de SARCELLES AAS),
Après réception et lecture du rapport du club du PARIS SAINT GERMAIN FC,
Considérant que la rencontre n'a pas eu lieu en raison d'un problème de couleur des maillots,
Considérant les explications fournies par le PARIS SAINT GERMAIN FC,
Considérant que la Commission souhaite privilégier une issue sportive à ce match, s'agissant d'une rencontre de jeunes,
Par ces motifs,
Donne match à jouer le dimanche 23/02/2020.

21453547 RED STAR FC / PARIS SAINT GERMAIN FC du 01/03/2020 (poule A)

Accord des 2 clubs pour reporter le match au dimanche 15/03/2020 (motif : absence de l'éducateur du RED STAR FC).
La Commission ne peut pas répondre favorablement à cette demande ; le motif de la demande de report n'étant pas recevable.
Courriel transmis à la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football pour suite à donner.

21453664 C.F.F.P. / PARIS FC à rejouer le 09/02/2020 (poule B)

Demande via Footclubs du C.F.F.P. pour avancer le match au samedi 08/02/2020 à 13h30 sur le même terrain (terrain n°21 – Plaine Sud du Parc des Sports à CHOISY LE ROI).
La Commission, après étude de la planification des rencontres le samedi 08/02/2020, ne peut pas répondre favorablement à cette demande (une rencontre en Coupe de Paris Crédit Mutuel Idf U15 Régional ayant lieu sur ce même terrain et à cette même heure pour le C.F.F.P.).

21453674 TORCY PVM US / BRETIGNY FCS du 02/02/2020 (poule B)

La Commission,
Après lecture de la feuille de match informatique,
Considérant que la rencontre a été arrêtée à la 22ème minute de jeu suite à la blessure d'un joueur de BRETIGNY FCS,
Considérant que l'équipe de BRETIGNY FCS n'avait plus que 7 joueurs pour continuer le match,
Considérant les dispositions de l'article 23.1 du RSG de la LPIFF,
Considérant que le score du match était de 5 buts à 0 en faveur de TORCY PVM US,
Par ces motifs,
Donne match perdu par pénalité au club de BRETIGNY FCS pour en attribuer le gain au club de TORCY PVM US conformément à l'article 40.1 du RSG de la LPIFF (équipe incomplète en cours de partie).
TORCY PVM US (3pts – 5 buts).
BRETIGNY FCS (-1pt – 0 but).

U16 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Calendrier des prochains tours :
1/4 de Finale : dimanche 05 avril 2020.
1/2 Finales : dimanche 10 mai 2020.
Finale : dimanche 07 juin 2020.

U16 - CHAMPIONNAT

21452786 TRAPPES ES 1 / ENTENTE SSG 2 du 26/04/2020 (R2/A)

La Commission prend note du courriel de la Municipalité de TRAPPES et de l'attestation d'indisponibilité des installations du stade Chansac jusqu'à 13h30.
Elle demande au club de TRAPPES ES de bien vouloir lui faire savoir les aménagements possibles pour ce match en terme de terrain et d'horaire afin qu'il puisse se dérouler le 26/04/2020.
A défaut, le match sera avancé au dimanche 05/04/2020.

21452893 : TREMBLAY F.C. 1 / C.F.F.P. 1 du 08/03/2020 (R2/B)

RAPPEL :
Dossier en retour de la Commission Régionale de Discipline du 06 novembre 2019 ayant infligé une suspension de terrain de CINQ (5) matchs fermes à l'équipe U16 1 (R2/B) de TREMBLAY F.C. à compter du 09 Décembre 2019.
La Commission demande au club de lui communiquer le nom et l'adresse d'**un terrain de repli neutre situé à 20 kms minimum de la Ville de TREMBLAY EN FRANCE**, accompagné de l'attestation du propriétaire, **au plus tard le vendredi 06 mars 2020 – 12h00.**

Autres rencontres concernées :
21452905 : TREMBLAY F.C. 1 / CERGY PONTOISE F.C. 1 le 29/03/2020
21452917 : TREMBLAY F.C. 1 / ISSY LES MOULINEAUX F.C. 1 le 26/04/2020
21452929 : TREMBLAY F.C. 1 / AULNAY CSL le 17/05/2020

U15 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F.

Calendrier des prochains tours :
1/4 de Finale : samedi 04 avril 2020
1/2 Finales : samedi 09 mai 2020
Finale : samedi 06 juin 2020

21980625 ANTONY FOOT EVOLUTION / MONTFERMEIL FC du 08/02/2020
Demande via Footclubs d' ANTONY FOOT EVOLUTION pour avancer le coup d'envoi du match à 14h30.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord de MONTFERMEIL FC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 07/02/2020 – 12h00.

U14 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F.

Calendrier des prochains tours :
1/8èmes de Finale : samedi 07 mars 2020
1/4 de Finale : samedi 04 avril 2020
1/2 Finales : samedi 09 mai 2020
Finale : samedi 06 juin 2020

U14 – CHAMPIONNAT

21453782 JOINVILLE RC 1 / PARIS FC 1 du 25/01/2020 (R1/A)
Réception du rapport de l'Arbitre Officiel confirmant que tous les joueurs de JOINVILLE RC indiqué remplaçant sur la FMI **ont bien participé à la rencontre.**
Pris note.

C.D.M. – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Calendrier des prochains tours :
1/4 de Finale : dimanche 05 avril 2020.
1/2 Finales : dimanche 10 mai 2020.
Finale : dimanche 14 juin 2020.

C.D.M. - CHAMPIONNAT

21448651 ESPERANCE PARIS 19 / ABEILLE DE RUEIL du 26/01/2020 (R2/A)
Réception du rapport de l'ESPERANCE PARIS 19.
Pris note.

21448658 VILLENOY AC / ABEILLE DE RUEIL du 02/02/2020 (R2/A)
Réception de l'arrêté Municipal de fermeture des installations.
Ce match est reporté au dimanche 16/02/2020

21448785 BALLANCOURT FC / CHAMPS SUR MARNE AS du 26/01/2020 (R2/B)

La Commission prend connaissance du courriel de BALLANCOURT FC indiquant un problème avec la tablette lors de la transmission de la FMI et demande :

1. A l'arbitre officiel un rapport précisant le score du match et les éventuels avertissements
2. Au club de CHAMPS SUR MARNE AS de bien vouloir lui transmettre la liste des joueurs et dirigeants présents lors de ce match

ANCIENS – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Calendrier des prochains tours :

1/4 de Finale : dimanche 05 avril 2020.
1/2 Finales : dimanche 10 mai 2020.
Finale : dimanche 14 juin 2020.

ANCIENS - CHAMPIONNAT

21450246 PORCHEVILLE FC / GOUSSAINVILLE FC du 02/02/2020

La Commission,
Considérant que lors de sa réunion du 02/12/2019, le Comité de Direction a décidé de sanctionner de la perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (championnat et coupes), les clubs n'ayant pas régularisé leur situation financière (2ème quote-part licences et/ou du relevé des Droits de Changement de Club) vis-à-vis de la Ligue au plus tard le 19/12/2019,
Considérant à la date du match, le club de PORCHEVILLE F.C. n'avait pas régularisé sa situation,
Par ces motifs,
Fait application de la décision du Comité de Direction du 02/12/2019 et retire 1 point ferme au classement 2019/2020 à l'équipe de PORCHEVILLE F.C. (ce qui porte à 3 points fermes le total des points retirés à cette équipe).
Rappelle au club qu'il s'expose à des retraits de points supplémentaires en l'absence de régularisation de sa situation financière.

21450509 OZOIR FC 77 / RUNGIS US du 02/02/2020 (R2/B)

Réception de l'arrêté Municipal de fermeture des installations.
Ce match est reporté au dimanche 09/02/2020.

21450752 PARIS SAINT GERMAIN FC / HOUILLES SO du 12/01/2020 (R3/A)

Reprise de dossier,
La Commission accuse réception des courriels des 2 clubs et enregistre les compositions des 2 équipes suite au dysfonctionnement lors de la transmission de la Feuille de Match Informatique :

Composition du PARIS SAINT GERMAIN FC :
N°1 2398043328 KHATHAINI Mounal
N°2 2320334347 IGLESIAS Franck
N°3 2448313409 BADJI Hassan
N°4 120417763 DIALLO Kaourou
N°5 2320516078 CHELLAT Karim
N°6 2320420045 BENARIB Gregory
N°7 2330003701 PETUITE Michael
N°8 2328131634 LAKARDI Sid ali
N°9 2368050514 ZIDI Amar
N°10 2544070162 PARENTE Diallo
N°11 2320518081 KEBIR Nordine
N°12 2319907680 CLARISSE Loic
N°13 2545496271 AAOUJ Hicham
N°14 2358057651 EL KOURAICHI Habib
Educateur 2320515170 RAVENAL Kevin
Dirigeant 2310196465 ZAZZERA Jean claude

Composition HOUILLES SO :
N°1 2320515065 DELACOTTE Romuald - Titulaire
N°2 2011070469 GOMEZ Sebastien - Titulaire
N°4 2398015743 BOUTBOUL Vincent - Titulaire
N°5 2320515066 FIEVET Yohann - Titulaire
N°12 2348062544 GUERINE Abdelwahab - Titulaire
N°6 2320342490 BADAOUI Farid - Titulaire
N° 8 2330043824 LOUSA Emmanuel - Titulaire
N°11 9602677401 CARVALHO FERNANDEZ Ruben - Titulaire
N°7 2368014535 GELPY Tony - Titulaire
N°10 2320636161 CHAUMONT Alexandre - Titulaire
N°9 2320421310 LE GRATIET Christophe - Titulaire
N°3 2543642725 MOREIRA Raul - Remplaçant
N°13 2368016668 GONCALVES Serge - Remplaçant
N°14 2308105048 DA CUNHA Eddy - Remplaçant
Entraîneur 2339989377 DA COSTA Francois
Dirigeant 2319903145 MANGANA Manuel
Dirigeant 2300696872 MOTA Joao
Adjoint 2378014400 TEIXEIRA CAETANO Manuel

21451073 TRAPPES ES / MORANGIS CHILLY FC du 26/04/2020 (R3/B)

La Commission prend note du courriel de la Municipalité de TRAPPES et de l'attestation d'indisponibilité des installations du stade Chansac jusqu'à 13h30.
Elle demande au club de TRAPPES ES de bien vouloir lui faire savoir les aménagements possibles pour ce match en terme de terrain et d'horaire afin qu'il puisse se dérouler le 26/04/2020.
A défaut, le match sera avancé au dimanche 05/04/2020.

Courriels de la Mairie de MANDRES LES ROSES

La Commission,

Pris connaissance des courriels de la Municipalité des 31/01/2020 et 03/02/2020 accompagnés d'un arrêté Municipal de fermeture du stade Louis Mô jusqu'au 17/02/2020,

Considérant que sur la période d'indisponibilité des installations, l'équipe de MANDRES PERIGNY a 3 rencontres concernées,

21451431 MANDRES PERIGNY / VERT LE GRAND US du 02/02/2020

21451410 MANDRES PERIGNY / BAGNEAUX NEMOURS du 09/02/2020 (match reporté des 27/11/2019 et 22/12/2019)

21451420 MANDRES PERIGNY / BENFICA YERRES du 16/02/2020 (match reporté du 19/01/2020)

Par ces motifs,

1. **Reporte le match :**

21451431 MANDRES PERIGNY / VERT LE GRAND US au 23/02/2020

Et précise que conformément à l'article 20.6.3 du RSG de la LPIFF, le club devra fournir un terrain de repli en cas de nouvelle indisponibilité.

Décision transmise au District du Val de Marne de Football pour le report du match de niveau Départemental en Anciens D4

2. **Inverse les matchs :**

21451410 MANDRES PERIGNY / BAGNEAUX NEMOURS du 09/02/2020

Sur les installations de BAGNEUX NEMOURS sous réserve de leur disponibilité ; la Commission demande au club de BAGNEAUX NEMOURS de bien vouloir faire un retour au plus tard le vendredi 07/02/2020 – 12h00.

21451420 MANDRES PERIGNY / BENFICA YERRES du 16/02/2020

Sur les installations de BENFICA YERRES sous réserve de leur disponibilité ; la Commission demande au club de BENFICA YERRES de bien vouloir faire un retour au plus tard le mardi 11/02/2020 – 12h00.

21451566 FONTENAY TRESIGNY / VELHA GUARDA PARIS du 02/02/2020 (R3/D)

Réception de l'arrêté Municipal de fermeture des installations.

Ce match est reporté au dimanche 09/02/2020.